

ALTIQUAL
Fiche métier
 (Source APEC)

Responsable Qualité

La ou le responsable RSE définit une stratégie et met en place des projets de développement durable destinés à accompagner la transition écologique et la transformation du modèle des entreprises. Il veille à consolider les engagements sociétaux et relever les défis environnementaux, deux piliers de la performance économique.

1. Autres intitulés

- Responsable ESG F/H
- Responsable développement durable-RSE F/H
- Responsable QSE-RSE F/H
- CSR corporate social responsibility manager F/H
- Chargé de projet RSE F/H
- Chargé de mission RSE F/H
- Chargé de projet en politique RSE F/H
- Directeur RSE F/H
- Consultant-Auditeur RSE F/H

2. Missions principales

État des lieux et diagnostic RSE

- Réaliser un benchmark des initiatives existantes (innovations, méthodes, outils, technologies, bonnes pratiques métier), suivre les évolutions des règlements et normes en vigueur.
- Effectuer un état des lieux (audit, étude, visite), recueillir les besoins internes (direction, managers, collaborateurs) et auprès des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires, investisseurs).
- Identifier les problématiques RSE, les enjeux et les risques pour intégrer des pratiques durables, les domaines RSE prioritaires.
- Analyser le système de management, les interactions métiers-parties prenantes, les procédures, les processus, évaluer des performances économiques, sociales, environnementales.
- Apprécier le niveau de maturité d'un projet de durabilité.

Définition d'une stratégie et d'un projet RSE

- Participer à la politique RSE globale en cohérence avec la politique générale de développement et en liaison avec la qualité.
- Coconstruire et suivre, avec les managers et les métiers, une stratégie RSE et un projet de transformation, définir des objectifs, des indicateurs de performance.
- Copiloter la mise en place d'un système de management optimisé, adapter les procédures et les processus existants aux exigences de qualité et de conformité.
- Animer une équipe projet (auditeurs, référents, correspondants, formateurs).

Gestion de la communication interne

- Assurer le lien entre les différents services, animer au quotidien la démarche RSE.
- Apporter conseil et assistance technique.
- Accompagner le changement : organiser et animer des actions de sensibilisation et de formation aux enjeux et aux bonnes pratiques RSE.
- Bâtir un système documentaire.

Reporting RSE

- Effectuer des reportings réguliers : collecter, vérifier, valider des données, analyser les indicateurs KPI, procéder à des mesures d'impacts.
- Évaluer régulièrement les performances, identifier des opportunités d'amélioration, déclencher des actions correctives.
- Rédiger les livrables : rapport annuel des activités durables, études, rapports, préconisations.
- Publier en interne le rapport RSE (bilan des actions réalisées) et en externe (information des parties prenantes).
- Animer des revues de direction

3. Activités éventuelles

- Cumuler ses responsabilités avec les fonctions ressources humaines (santé-sécurité, bien-être au travail), achat, communication, qualité (conformité juridique et aux procédures-processus), finance (gestion budgétaire et des investissements).
- Réaliser un reporting ESG extra-financier (données environnementales, sociales et de gouvernance), imposé à certaines entreprises.
- Exercer en management de transition pour accompagner le déploiement d'un projet RSE.

4. Variabilité des missions

- Les activités portent sur 2 concepts alternatifs ou complémentaires, la RSE et l'ESG, son alter ego.
- La RSE concerne tous les acteurs économiques, autour de 3 objectifs fondamentaux, hiérarchisés ainsi : environnemental (diminuer l'impact des activités : gaz à effet de serre, déchets), économique (maîtriser les coûts de toute nature), social (instaurer des pratiques vertueuses auprès de l'ensemble des parties prenantes).
- La composante ESG est scrutée par la communauté des investisseurs en quête de projets éco-responsables (green business), autour d'un objectif de double matérialité : la valeur financière de l'entreprise et l'impact des enjeux durables (environnement naturel, gestion sociale et gouvernance) sur celle-ci. Piloté par le Responsable RSE, un reporting extra-financier présente différents indicateurs évalués par une agence de notation (nouveau dispositif européen de la directive CSRD corporate sustainability reporting directive).
- Le métier s'exerce principalement dans le secteur privé (même si le public tend à recruter de plus en plus), notamment dans les PMI-PME (mise en place de procédures de certification), également dans le conseil et l'audit en stratégie RSE-ESG.
- Le périmètre d'intervention s'inscrit dans un secteur d'activité, des métiers, un territoire ou dans une des 3 composantes RSE.

5. Contexte et facteurs d'évolution du métier

La RSE, un enjeu de taille : selon la Commission Européenne, c'est « l'intégration volontaire, par les entreprises, des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités économiques et à leurs relations avec les parties prenantes ». Au regard de cette définition, sa mise en place n'est pas obligatoire pour les entreprises, bien qu'elle représente un défi à l'échelle mondiale. Relever le défi environnemental, grâce à une économie de proximité et décarbonée, des acteurs vertueux, contribue à soutenir leur notoriété et leur performance, portées par une nouvelle culture de la transparence et une organisation repensée.

Un corpus réglementaire et normatif en soutien aux activités durables : consacrée par la loi Pacte, la RSE tend à devenir, pour nombre d'entreprises, une « raison d'être », explicitable dans leurs statuts, et à favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique, la « société à mission ».

La norme ISO 26000, le standard international, articule la RSE autour de 7 grands thèmes : l'environnement, la gouvernance, les droits humains, les relations et les conditions de travail, les pratiques professionnelles, la protection des consommateurs, les communautés et le développement local.

La RSE vise à engendrer de nouveaux comportements, à savoir plus concrètement : une gouvernance arbitrant en faveur des circuits courts et des relais de proximité, une économie circulaire, des technologies moins polluantes, des capitaux verts et des investissements durables, des parties prenantes aux pratiques transparentes et vertueuses, un management vigilant sur la santé, la sécurité et le bien-être au travail des collaborateurs, des individus au travail attentifs à préserver les ressources et les moyens mis à leur disposition.